

Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Candiac

Code géographique : 67020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Diane Dufresne, OMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Candiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.
(Nom de l'organisme)

Date 2015-05-06 Signature _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal
de la Ville de Candiac

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Candiac, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Candiac, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Candiac inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby

DATE 2015-05-06

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>			<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	28 177 679	29 834 800	30 308 411			30 308 411
Compensations tenant lieu de taxes	2	309 806	348 100	326 673			326 673
Quotes-parts	3					5 447 242	
Transferts	4	1 614 859	81 100	275 790		981 143	1 256 933
Services rendus	5	4 603 011	4 690 500	4 479 982		3 042 699	7 032 082
Imposition de droits	6	2 694 627	2 076 100	1 834 955			1 834 955
Amendes et pénalités	7	507 345	585 000	609 093		640 350	1 249 443
Intérêts	8	309 597	245 000	291 648		40 139	331 787
Autres revenus	9	70 740	1 000	15 065		410 461	425 526
	10	38 287 664	37 861 600	38 141 617		10 562 034	42 765 810
Investissement							
Taxes	11	38 028					
Quotes-parts	12					9 648	9 648
Transferts	13	(1 298 252)	175 058	6 980		12 707	19 687
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	1 166 157					
Autres	15						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	(94 067)	175 058	6 980		22 355	29 335
	18	38 193 597	38 036 658	38 148 597		10 584 389	42 795 145
Charges							
Administration générale	19	5 228 242	6 146 065	5 654 400	199 878		5 854 278
Sécurité publique	20	5 466 822	5 838 303	5 794 025	166 662	4 363 882	6 530 744
Transport	21	5 325 785	5 190 097	4 870 561	2 579 281	3 482 804	10 116 476
Hygiène du milieu	22	5 248 969	5 700 993	4 983 718	2 439 066	2 085 002	8 670 539
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	2 070 283	2 130 200	1 832 214	52 873		1 885 087
Loisirs et culture	25	5 031 944	5 126 542	5 146 630	1 379 240	985 880	7 021 151
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	2 948 290	2 793 100	2 684 641		142 973	2 827 614
Amortissement des immobilisations	28	6 506 497	6 200 000	6 817 000	(6 817 000)		
	29	37 826 832	39 125 300	37 783 189		11 060 541	42 905 889
Excédent (déficit) de l'exercice	30	366 765	(1 088 642)	365 408		(476 152)	(110 744)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	366 765		(1 088 642)		365 408	(476 152)	(110 744)
Moins: revenus d'investissement	2	(94 067)	(175 058)	(6 980)	(22 355)	(29 335)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	460 832		(1 263 700)		358 428	(498 507)	(140 079)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissement	4	6 506 497		6 200 000		6 817 000	562 419	7 379 419
Produit de cession	5	5 064				21 264	31	21 295
(Gain) perte sur cession	6	(5 024)				(14 338)	(15)	(14 353)
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	6 506 537		6 200 000		6 823 926	562 435	7 386 361
Propriétés destinées à la revente								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales								
Remboursement ou produit de cession	12							
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15							
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	67 099				47 322	274 809	322 131
Remboursement de la dette à long terme	17	(4 637 176)	(4 759 600)	(4 998 176)	(146 723)	(5 144 899)
	18	(4 570 077)		(4 759 600)		(4 950 854)	128 086	(4 822 768)
Affectations								
Activités d'investissement	19	(67 902)	(200 000)	(22 199)	(72 710)	(94 909)
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	485 968		361 800		431 188		431 188
Excédent de fonctionnement affecté	21			143 000		647 317		647 317
Réserves financières et fonds réservés	22	(681 667)		(735 000)		(549 634)	670 956	121 322
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(30 039)		253 500		(21 495)	(1 804)	(23 299)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	(293 640)		(176 700)		485 177	596 442	1 081 619
	26	1 642 820		1 263 700		2 358 249	1 286 963	3 645 212
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 103 652				2 716 677	788 456	3 505 133

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Revenus d'investissement	1	(94 067)		175 058	6 980	22 355	29 335
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Acquisition							
Administration générale	2	(112 495)	(585 480)	(306 978)	()	()	(306 978)
Sécurité publique	3	(77 138)	(683 900)	(86 018)	(178 908)	()	(264 926)
Transport	4	(1 649 697)	(5 042 900)	(437 668)	(65 497)	()	(503 165)
Hygiène du milieu	5	(973 613)	(6 725 000)	(22 967)	(110 005)	()	(132 972)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(60 487)	(750 000)	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(1 814 214)	(1 487 000)	(555 693)	(27 339)	()	(583 032)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()	()
	10	(4 687 644)	(15 274 280)	(1 409 324)	(381 749)	()	(1 791 073)
Propriétés destinées à la revente							
Acquisition	11	()	()	()	()	()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()	()	()
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	5 794 143			3 111 678	14 665	3 126 343
Affectations							
Activités de fonctionnement	14	67 902	200 000		22 199	72 710	94 909
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	15	586 534			742 539		742 539
Excédent de fonctionnement affecté	16						
Réserves financières et fonds réservés	17	793 212			632 235	58 387	690 622
	18	1 447 648	200 000		1 396 973	131 097	1 528 070
	19	2 554 147	(15 074 280)		3 099 327	(235 987)	2 863 340
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	2 460 080	(14 899 222)		3 106 307	(213 632)	2 892 675

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	366 765		(1 088 642)		365 408	(476 152)	(110 744)
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	(4 687 644)	(15 274 280)	(1 409 324)	(381 749)	(1 791 073)
Produit de cession	3	5 064				21 264	31	21 295
Amortissement	4	6 506 497		6 200 000		6 817 000	562 419	7 379 419
(Gain) perte sur cession	5	(5 024)				(14 338)	(15)	(14 353)
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	1 818 893		(9 074 280)		5 414 602	180 686	5 595 288
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	(3 786)				27 404	20 636	48 040
Variation des autres actifs non financiers	10	160 070				(56 324)	(3 537)	(59 861)
	11	156 284				(28 920)	17 099	(11 821)
	12	2 341 942		(10 162 922)		5 751 090	(278 367)	5 472 723
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	2 341 942		(10 162 922)		5 751 090	(278 367)	5 472 723
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(69 448 728)				(67 106 786)	1 332 832	(65 773 954)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16							
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(69 448 728)				(67 106 786)	1 332 832	(65 773 954)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(67 106 786)				(61 355 696)	1 054 465	(60 301 231)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	8 697 139	11 299 740	1 277 477	12 577 217
Placements temporaires	2			2 218 362	2 218 362
Débiteurs (note 5)	3	5 949 765	5 415 112	2 324 136	7 604 581
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	14 646 904	16 714 852	5 819 975	22 400 160
PASSIFS					
Découvert bancaire	10			11 944	11 944
Emprunts temporaires (note 10)	11	1 677 500		334 049	334 049
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	4 514 088	4 356 231	1 632 903	5 854 467
Revenus reportés (note 12)	13	368 576	457 185	1 005 755	1 462 940
Dette à long terme (note 13)	14	74 879 526	73 018 132	1 818 334	74 836 466
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	314 000	239 000	(37 475)	201 525
	16	81 753 690	78 070 548	4 765 510	82 701 391
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(67 106 786)	(61 355 696)	1 054 465	(60 301 231)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	175 723 404	170 308 802	8 776 021	179 084 823
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675		315 675
Stocks de fournitures	20	315 734	288 330	19 598	307 928
Autres actifs non financiers (note 17)	21	85 801	142 125	84 455	226 580
	22	176 440 614	171 054 932	8 880 074	179 935 006
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	7 423 479	8 228 384		8 228 384
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	3 290 313	3 406 439	5 393 233	8 799 672
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(482 751)	(379 185)	(2 039 451)	(2 418 636)
Financement des investissements en cours	26	(2 263 126)	735 178	(1 447 537)	(712 359)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	101 365 913	97 708 420	8 028 294	105 736 714
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	109 333 828	109 699 236	9 934 539	119 633 775

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	366 765	365 408	(476 152)	(110 744)
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 506 497	6 817 000	562 419	7 379 419
Autres					
- Gain sur cession	3	(5 024)	(14 338)	(15)	(14 353)
-	4				
	5	6 868 238	7 168 070	86 252	7 254 322
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	2 147 195	534 653	(754 879)	(85 559)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(704 260)	(157 857)	20 534	(74 100)
Revenus reportés	9	254 633	88 609	88 867	177 476
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	142 000	(75 000)	(995)	(75 995)
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	(3 786)	27 404	20 635	48 039
Autres actifs non financiers	13	160 070	(56 324)	(3 530)	(59 854)
	14	8 864 090	7 529 555	(543 116)	7 184 329
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (4 687 644) (1 409 324) (381 749) (1 791 073)
Produit de cession	16	5 064	21 264	31	21 295
	17	(4 682 580)	(1 388 060)	(381 718)	(1 769 778)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19				
Variation nette des placements temporaires	20			221 229	221 229
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22			221 229	221 229
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	11 854 000	11 609 000	275 980	11 884 980
Remboursement de la dette à long terme	24 (11 572 000) (13 528 000) (147 894) (13 675 894)
Variation nette des emprunts temporaires	25		(1 677 500)	178 245	(1 499 255)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	65 570	57 606	(3 647)	53 959
Autres					
- Ajustements quotes-parts	27			(23 583)	(23 583)
-	28				
	29	347 570	(3 538 894)	279 101	(3 259 793)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	4 529 080	2 602 601	(424 504)	2 375 987
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	4 168 059	8 697 139	3 376 463	12 073 602
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	8 697 139	11 299 740	2 951 959	14 449 589

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	9 230 450	9 848 500	9 627 037	3 354 562	12 981 599
Charges sociales	2	2 124 535	2 315 100	2 421 297	953 869	3 375 166
Biens et services	3	9 510 354	9 992 800	8 906 890	5 973 239	14 389 530
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	2 787 860	2 773 100	2 698 861		2 698 861
D'autres organismes municipaux	5				50 548	50 548
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6					
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	160 430	20 000	(14 220)	92 425	78 205
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	664 664	853 100	831 425		831 425
Autres	10	5 546 130	5 382 600	5 178 319	6 614	(262 309)
Autres organismes	11	1 148 219	1 002 700	914 861	22 694	937 555
Amortissement des immobilisations	12	6 506 497	6 200 000	6 817 000	562 419	7 379 419
Autres						
- Autres	13	147 693	737 400	401 719	44 171	445 890
-	14					
-	15					
	16	37 826 832	39 125 300	37 783 189	11 060 541	42 905 889

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Revenus				
Taxes	1	29 834 800	30 308 411	28 215 707
Compensations tenant lieu de taxes	2	348 100	326 673	309 806
Quotes-parts	3		9 648	8 957
Transferts	4	1 339 969	1 276 620	1 460 461
Services rendus	5	7 112 015	7 032 082	8 330 513
Imposition de droits	6	2 076 100	1 834 955	2 694 627
Amendes et pénalités	7	1 328 850	1 249 443	1 179 722
Intérêts	8	262 652	331 787	349 962
Autres revenus	9	126 240	425 526	1 726 523
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	42 428 726	42 795 145	44 276 278
Charges				
Administration générale	12	6 321 065	5 854 278	5 454 944
Sécurité publique	13	6 614 304	6 530 744	6 364 447
Transport	14	9 965 701	10 116 476	10 128 989
Hygiène du milieu	15	9 009 519	8 670 539	8 447 321
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	2 185 200	1 885 087	2 125 299
Loisirs et culture	18	6 593 202	7 021 151	7 586 344
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	2 891 342	2 827 614	3 056 399
	21	43 580 333	42 905 889	43 163 743
Excédent (déficit) de l'exercice	22	(1 151 607)	(110 744)	1 112 535
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		119 744 526	118 631 996
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		(7)	(5)
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		119 744 519	118 631 991
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		119 633 775	119 744 526

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 151 607)	(110 744)	1 112 535
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (15 194 577) (1 791 073) (5 593 222)
Produit de cession	3		21 295	7 316
Amortissement	4	6 396 279	7 379 419	7 088 103
(Gain) perte sur cession	5		(14 353)	635
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(8 798 298)	5 595 288	1 502 832
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		48 040	(15 122)
Variation des autres actifs non financiers	10		(59 861)	252 183
	11		(11 821)	237 061
	12	(9 949 905)	5 472 723	2 852 428
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(9 949 905)	5 472 723	2 852 428
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(65 773 954)	(68 626 382)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(65 773 954)	(68 626 382)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(60 301 231)	(65 773 954)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	12 577 217	10 364 231
Placements temporaires	2	2 218 362	2 439 591
Débiteurs (note 5)	3	7 604 581	7 410 147
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	22 400 160	20 213 969
PASSIFS			
Découvert bancaire	10	11 944	588
Emprunts temporaires (note 10)	11	334 049	1 833 304
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	5 854 467	6 017 626
Revenus reportés (note 12)	13	1 462 940	1 285 464
Dette à long terme (note 13)	14	74 836 466	76 573 421
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	201 525	277 520
	16	82 701 391	85 987 923
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(60 301 231)	(65 773 954)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	179 084 823	184 680 112
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675
Stocks de fournitures	20	307 928	355 967
Autres actifs non financiers (note 17)	21	226 580	166 726
	22	179 935 006	185 518 480
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	119 633 775	119 744 526

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(110 744)	1 112 535
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 379 419	7 088 103
Autres			
- Perte (gain) sur cession	3	(14 353)	635
-	4		
	5	7 254 322	8 201 273
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(85 559)	2 291 914
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(74 100)	(338 547)
Revenus reportés	9	177 476	524 060
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(75 995)	44 690
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	48 039	(15 122)
Autres actifs non financiers	13	(59 854)	252 183
	14	7 184 329	10 960 451
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(1 791 073)	(5 593 222)
Produit de cession	16	21 295	7 316
	17	(1 769 778)	(5 585 906)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	(499 528)
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20	221 229	227 993
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	221 229	(271 535)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	11 884 980	12 029 607
Remboursement de la dette à long terme	24	(13 675 894)	(11 681 583)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(1 499 255)	79 247
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	53 959	70 772
Autres			
- Ajustements quotes-parts	27	(23 583)	62 064
-	28		
	29	(3 259 793)	560 107
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	2 375 987	5 663 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	12 073 602	6 410 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	14 449 589	12 073 602

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Candiac est un organisme municipal constitué le 31 janvier 1957 en vertu de la Loi constituant en corporation la Ville de Candiac (Bill no. 194) et est régie en vertu de la Loi sur les Cités et Villes de la province du Québec.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges de l'organisme contrôlé et des partenariats auxquels elle participe.

L'organisme Centre Sportif Candiac a été consolidé sur la base de la consolidation ligne par ligne à 100 %.

Les partenariats suivants ont été consolidés sur la base de la consolidation proportionnelle qui se fait ligne par ligne dans les proportions indiquées :

Régie intermunicipale de police Roussillon à 20,04 %
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie à 31,62 %
Conseil intermunicipal de transport Le Richelain à 36,39 %
TARSO à 18,79 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements temporaires, constitués de dépôts à terme, sont comptabilisés au coût.

D) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

- Infrastructures	15 à 40 ans
- Bâtiments	15 à 40 ans
- Véhicules	3 à 20 ans
- Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
- Machinerie, outillage et équipements divers	10 et 20 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste de Revenus reportés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

F) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées inter-employeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après "la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville et de la Régie de Police en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2014 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux renseignements complémentaires consolidés de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés et non capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- pour le déficit initial en date du 1er janvier 2007 ainsi que la charge de fonctionnement de l'exercice attribuées aux prestations régulièrement bonifiées : la Ville se prévaut des allègements prévus par le Ministère;
- pour l'excédent de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés, la Ville se prévaut des allègements prévus par le Ministère.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Solde de la dette émise pour les activités de fonctionnement, déduction faite, s'il y a lieu, de la part du fonds d'amortissement qui y est associée : sur la durée restante des dettes correspondantes.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

3. Modification de méthodes comptables

Modifications comptables futures

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3260 intitulé « Passif au titre des sites contaminés ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de l'assainissement de sites contaminés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2014. La Ville évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Le CCSP a publié le chapitre SP 3450 intitulé « Instruments financiers ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2016. La Ville évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	1 277 582	1 667 093
Placements temporaires	2	633 946	729 632
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	2 174 549	1 434 991
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 595 479	2 189 886
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	306 313	167 071
Organismes municipaux	8	994 424	823 319
Autres			
- Contraventions à recevoir	9	904 793	982 547
- Mutations et autres	10	1 629 023	1 812 333
	11	7 604 581	7 410 147
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	399 128	478 952
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	399 128	478 952
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	226 558	464 438
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	833 206	767 648
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	(1 034 731)	(1 045 168)
	27	<u>(201 525)</u>	<u>(277 520)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	1 412 201	1 402 005
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	(1 389)	12 433
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	2 328	2 308
Régimes de retraite des élus municipaux	32	48 874	48 487
	33	<u>1 462 014</u>	<u>1 465 233</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		

Note

10. Emprunts temporaires			
La Ville bénéficie de marges de crédit pour un total autorisé de 3 000 000 \$ pour les activités de fonctionnement et de 20 000 000 \$ pour les activités d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,9 % (2,1 %) et renouvelables annuellement.			
L'organisme public de transport (CIT Le Richelain) bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (3 %) et renégociable en septembre 2015.			
La Régie intermunicipale de police Roussillon bénéficie de marges de crédit pour un montant total autorisé de 5 962 600 \$ au taux préférentiel moins 0,25 % (2,75 %).			

11. Crédoeurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	1 875 760	2 251 334
Salaires et avantages sociaux	38	1 423 143	1 401 561
Dépôts et retenues de garantie	39	661 430	679 825
Provision pour contestations d'évaluation	40	327 478	235 141
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Québec	42	19 322	18 445
- Gouvernement du Canada	43	4 645	4 406
- Organismes municipaux	44	602 705	619 155
- Intérêts courus sur dette L/T	45	662 757	685 444
- Autres courus et passifs	46	277 227	122 315
	47	<u>5 854 467</u>	<u>6 017 626</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<hr/>			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49	425 045	425 404
Autres			
- Revenus loisirs et organismes	50	1 037 895	860 060
-	51		
	52	1 462 940	1 285 464
<hr/>			
Note			
<hr/>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

						2014	2013
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	4,75	2018	2034	53	75 362 376	77 152 119
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
Autres dettes à long terme					56		
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57		
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4,62	5,11	2015	2017	59	39 804	40 975
Autres					60		
					61	75 402 180	77 193 094
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(565 714)	(619 673)
					63	74 836 466	76 573 421

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2015	64	72	5 286 624	80	19 194	89	97	5 305 818
2016	65	73	4 551 364	81	14 633	90	98	4 565 997
2017	66	74	3 563 176	82	8 466	91	99	3 571 642
2018	67	75	1 758 628	83		92	100	1 758 628
2019	68	76	887 418	84		93	101	887 418
2020 et +	69	77	59 315 166	85		94	102	59 315 166
	70	78	75 362 376	86	42 293	95	103	75 404 669
Intérêts et frais accessoires				87	(2 489)		104	(2 489)
	71	79	75 362 376	88	39 804	96	105	75 402 180

Note

	2014	2013
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106	(59 008 116)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	(1 293 115)
Autres	108	
	109	(60 301 231)
		(65 773 954)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	46 027 289	138	6 425	165		192	46 033 714
Eaux usées	111	45 245 345	139	22 897	166	894 043	193	44 374 199
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	94 832 037	140	259 753	167	1 969 706	194	93 122 084
Autres	113	40 275 979	141	558 014	168		195	40 833 993
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	22 189 988	143	16 630	170	937 510	197	21 269 108
Améliorations locatives	116	173 001	144	10 275	171		198	183 276
Véhicules	117	6 072 998	145	195 686	172	1 076 877	199	5 191 807
Ameublement et équipement de bureau	118	2 573 846	146	198 142	173	1 616 548	200	1 155 440
Machinerie, outillage et équipement divers	119	3 175 425	147	485 240	174	808 941	201	2 851 724
Terrains	120	6 736 838	148		175		202	6 736 838
Autres	121	428 678	149	62	176	65 860	203	362 880
	122	<u>267 731 424</u>	150	<u>1 753 124</u>	177	<u>7 369 485</u>	204	<u>262 115 063</u>
Immobilisations en cours	123	<u>2 170 244</u>	151	<u>37 949</u>	178		205	<u>2 208 193</u>
	124	<u>269 901 668</u>	152	<u>1 791 073</u>	179	<u>7 369 485</u>	206	<u>264 323 256</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	23 222 883	153	1 148 132	180		207	24 371 015
Eaux usées	126	15 692 102	154	1 010 222	181	894 043	208	15 808 281
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	27 654 145	155	2 418 745	182	1 892 374	209	28 180 516
Autres	128	7 447 844	156	1 410 491	183	142 065	210	8 716 270
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	4 697 217	158	579 487	185	937 510	212	4 339 194
Améliorations locatives	131	39 189	159	14 145	186		213	53 334
Véhicules	132	2 795 209	160	344 213	187	1 029 081	214	2 110 341
Ameublement et équipement de bureau	133	1 958 085	161	185 035	188	1 616 216	215	526 904
Machinerie, outillage et équipement divers	134	1 704 892	162	261 008	189	847 960	216	1 117 940
Autres	135	9 990	163	7 941	190	3 293	217	14 638
	136	<u>85 221 556</u>	164	<u>7 379 419</u>	191	<u>7 362 542</u>	218	<u>85 238 433</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>184 680 112</u>					219	<u>179 084 823</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220	69 382	223	14 668	225		227	84 050
Amortissement cumulé	221	(13 782)	224	(7 263)	226		228	(21 045)
Valeur comptable nette	222	<u>55 600</u>					229	<u>63 005</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	230	315 675	315 675
Immeubles industriels municipaux	231		
Autres	232		
	233	315 675	315 675
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	315 675	315 675

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	226 580	166 726
Frais reportés			
-	237		
-	238		
	239	226 580	166 726

Note**18. Obligations contractuelles**

Les municipalités membres de la Municipalité régionale de comté Roussillon ont conclu une entente sur la gestion des matières résiduelles, autorisant celle-ci à prolonger le système de gestion des déchets sur leur territoire et ce jusqu'en novembre 2016, avec une option de renouvellement pour deux autres années.

Les villes de Candiac et Delson ont conclu, en avril 2000, une entente de regroupement de leurs services de protection des incendies respectifs et ce jusqu'en 2020. Chaque partie contribue aux dépenses pour les immobilisations et au coût d'exploitation du Service intermunicipal de protection des incendies Candiac/Delson pour 50 % au prorata de la population et pour 50 % au prorata de l'évaluation totale des villes.

En vertu de protocoles d'entente de fourniture d'eau potable, la Ville dessert les municipalités de Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu de La Prairie et Saint-Philippe en fonction de leur consommation respective.

La Ville est engagée via le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain :

- Au près d'un transporteur, contrat échéant en 2016 à verser une somme approximative de 18 200 000 \$ durant cette période
- Au près d'un gestionnaire, contrat échéant en 2018 à verser une somme approximative de 1 957 000 \$ durant cette période.

La Ville s'est engagée via la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie à verser un montant de 2 612 663 \$ pour la gérance de l'exploitation des ouvrages des assainissement, un montant de 9 626 575 \$ pour l'évacuation, le transport et l'élimination des boues et un montant de 3 609 065 \$ pour l'achat d'un séchoir à boues. Ces contrats échoient à différentes dates de 2015 à 2019.

La Ville a des engagements pour l'entretien ménager, l'évaluation foncière, le soutien de

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

logiciels, la disposition de déchets, des travaux d'entretien du réseau d'éclairage et d'électricité et autres pour des montants de 3 253 180 \$ jusqu'en 2018, dont 1 603 160 \$ en 2015.

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté Roussillon. Au 31 décembre 2014, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 656 681 \$.

b) Auto-assurance

S.O.

c) Poursuites

La Ville fait l'objet d'une mise en demeure pour un montant d'environ 661 200 \$, incluant des intérêts et indemnité additionnelle suite à des travaux effectués pour une passerelle multifonctions située au-dessus de l'Autoroute 15 à Candiac. La Ville reconnaît devoir certains montants au demandeur, pour lesquels une retenue est volontairement conservée. De plus, la Ville réclame une somme de 324 000 \$ en guise de pénalités et en raison de manquements dans l'exécution des travaux. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard, outre les montants déjà inclus à titre de retenues sur contrats.

d) Autres

GRIEFS :

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le syndicat des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon pour un montant total indéterminé. De l'avis des administrateurs de la Régie, la plupart de ces réclamations sont sans fondement et aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant, un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

20. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par l'organisme contrôlé et les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

22. Instruments financiers

S.O.

		2014		2013
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Encaisse	240	12 577 217		10 364 231
Découvert bancaire	241	(11 944)	(588)	
Placements temporaires	242	2 218 362		2 439 591
<i>Ajouter</i>				
-	243			
-	244			
-	245			
-	246			
<i>Déduire</i>				
- Emprunts temporaires	247	(334 046)	(729 632)	
-	248	()	()	
-	249	()	()	
-	250	()	()	
-	251	()	()	
-	252	()	()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	253	14 449 589		12 073 602

Note**24. Risques environnementaux**

Les opérations de la Ville, de l'organisme sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables en ce qui concerne la résultante, l'échéance ou l'impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville, l'organisme sous son contrôle et les

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Risques environnementaux

partenariats auxquels elle participe fonctionnent en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

25. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

26. Provision pour contestations d'évaluation

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2013 à 2015. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 327 478 \$ a été inscrite à l'état consolidé de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

27. Placements temporaires

Les placements temporaires portent intérêt à des taux variant de 1,36 % à 1,4 % (1,2 % à 1,43 % en 2013) et échéant à différentes dates jusqu'en juillet 2015.

28. Évènement postérieur à la date du bilan

Le 5 février 2015, la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie a octroyé un contrat de mise aux normes de la station pour un montant de 21 291 945 \$.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 8 228 384	7 423 479
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 8 799 672	8 639 394
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 (2 418 636) (2 345 473)
Financement des investissements en cours	4 (712 359)	(3 482 295)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 105 736 714	109 509 421
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 119 633 775	119 744 526

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Transport en commun	8	143 677
- Aménagement milieux humides	9 300 000	300 000
- Environnement	10 515 000	515 000
- Opérations	11 342 496	141 840
- Exercice suivant	12 441 100	361 800
-	13	
-	14	
-	15	
-	16	
	17 1 598 596	1 462 317

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Régie ass. eaux La Prairie	18 2 467 279	2 631 280
- Régie int. Police Roussillon	19 1 236 008	1 076 527
- TARSO, CIT Rich. et Centre spo	20 878 553	953 059
	21 4 581 840	4 660 866

Réserves financières

- CIT Le Richelain (fin. métro)	22 554 090	459 137
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27 554 090	459 137

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 1 164 324	999 985
Fonds parcs et terrains de jeux	29 393 054	381 068
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 244 138	326 914
Financement des activités de fonctionnement	33 263 630	349 107
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 2 065 146	2 057 074
	39 8 799 672	8 639 394

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () ()	() ()
Intérêts sur la dette à long terme	41 (9 370) ()	(11 865) ()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 (113 000) ()	(132 000) ()
Régimes non capitalisés	43 (92 203) ()	(101 824) ()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () ()	() ()
Autres	45 () ()	() ()
Régimes non capitalisés	46 (770 497) ()	(762 680) ()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () ()	() ()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 () ()	() ()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()	() ()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 () ()	() ()
Autres		
-	51 () ()	() ()
-	52 () ()	() ()
	53 (985 070) ()	(1 008 369) ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 () ()	() ()
Autre financement	55 (1 433 566) ()	(1 337 104) ()
	56 (2 418 636) ()	(2 345 473) ()
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	57 1 643 699	319 289
Investissements à financer	58 (2 356 058) ()	(3 801 584) ()
	59 (712 359)	(3 482 295)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 179 084 823	184 680 112
Propriétés destinées à la revente	61 315 675	315 675
Prêts	62	
Placements à titre d'investissement	63	
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 179 400 498	184 995 787
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 74 836 466	76 573 421
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 565 714	619 673
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 (399 128) ()	(478 949) ()
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 () ()	() ()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 (1 433 988) ()	(1 227 779) ()
	71 73 569 064	75 486 366
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72 94 720	
	73 73 663 784	75 486 366
	74 105 736 714	109 509 421

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>0</u>	3 <u>0</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Candiac parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime est offert à l'ensemble des salariés et est contributif. Les cotisations salariales des participants cols blancs et cols bleus s'élèvent à 6,0 % du salaire en 2007 et à 6,5 % du salaire à compter de 2008 et s'élèvent à 7,65 % du salaire pour les participants cadres. Les cotisations annuelles totales (cotisations pour le service courant et cotisations pour le financement du déficit actuariel, s'il y a lieu) de la Ville ne peuvent être inférieures à un montant égal aux cotisations totales des participants plus 0,75 % des salaires de participants.

La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère correspond à la somme des éléments suivants :

Pour le service en tant que col blanc ou col bleu :

- Rente assurée par un assureur pour la participation avant le 1er janvier 1988;
- Rente accumulée pour le service du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1994;
- 2 % du salaire de chaque année de participation depuis le 1er janvier 1995.

Pour le service en tant que cadre :

- Rente assurée par un assureur pour la participation avant le 1er janvier 1988;
- Rente accumulée pour le service du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1994;
- 2 % du salaire final multiplié par le nombre d'année de participation depuis le 1er janvier 1995.

Le salaire final correspond à la moyenne des trois meilleurs salaires annuels avant la retraite.

De plus, la prestation de retraite viagère pour la participation en tant que col blanc ou col bleu depuis le 1er janvier 1988 est indexée annuellement après la retraite selon l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) réduit de 2,0 %, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel de 4,0 %.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la Ville et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la Ville prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Ville
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Ville
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la Ville)

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville et ses entités consolidées participent à 2 régimes de retraite qui sont visés par la Loi, et ils font l'objet du processus de négociations dès février 2015. Les incidences de ces modifications pour la Ville aux résultats de 2014 sont résumées ci-dessous.

- Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : (1 972 000 \$) dont 1 881 000 \$ est maintenu en réserve
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : 91 000 \$
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (206 000 \$)
- Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : S.O.
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : S.O.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Partage du déficit des participants retraités (c) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : (923 000 \$)
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : 923 000 \$
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : 73 000 \$
- Plafond du service courant (d) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : S.O.
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : S.O.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (421 000 \$)
- Partage du service courant (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : S.O.
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : S.O.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Partage du déficit lié au service postérieur (e)
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : S.O.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

- o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : S.O.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
 - Cotisation au fonds de stabilisation (f) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : S.O.
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : S.O.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
 - Total
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : (2 664 000 \$) dont 1 881 000 \$ est maintenu en réserve
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : 1 014 000 \$
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (554 000 \$)
- (a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant.
- (b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées du 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014.
- (c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la municipalité et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.
- (d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes.
- (e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).
- (f) Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).
- (g) Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 26 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 767 648	809 243
Charge de l'exercice	5 (1 412 201)	(1 402 005)
Cotisations versées par l'employeur	6 1 477 759	1 360 410
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>833 206</u>	<u>767 648</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 23 578 385	20 417 865
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (<u>24 663 613</u>)	(<u>23 352 215</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (<u>1 085 228</u>)	(<u>2 934 350</u>)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>1 918 434</u>	<u>3 701 998</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 833 206	767 648
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>833 206</u>	<u>767 648</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>2</u>	<u>2</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 23 578 385	20 417 865
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (<u>24 663 613</u>)	(<u>23 352 215</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (<u>1 085 228</u>)	(<u>2 934 350</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 747 498	1 609 550
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (<u>932 380</u>)	<u>123 380</u>
	21 815 118	1 732 930
Cotisations salariales des employés	22 (705 855)	(672 113)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 109 263	1 060 817
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 187 988	225 878
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 1 014 000	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres		
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 311 251</u>	<u>1 286 695</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 1 292 738	1 179 185
Rendement espéré des actifs	34 (<u>1 191 788</u>)	(<u>1 063 875</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 <u>100 950</u>	<u>115 310</u>
Charge de l'exercice	36 <u>1 412 201</u>	<u>1 402 005</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 736 170	1 521 405
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (1 191 788)	(1 063 875)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 544 382	457 530
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 37 228	(1 494 768)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 (298 770)	(103 128)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 25 597 353	21 634 950
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,85 %	5,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 5,85 %	5,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
- Obligation implicite volet ant	52 578 848	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54 <u>1</u>	55 <u>1</u>	56 <u>1</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régie de police Roussillon

L'employeur s'engage à verser une prime au syndicat pour tout policier retraité jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette prime correspond à 4,25 % du dernier salaire gagné avant la retraite.

De plus, à compter du 31 décembre 2009, les policiers actifs qui prennent une retraite sans réduction (pour la rente relative au service à compter du 1er janvier 2004) ont droit à une allocation complémentaire de retraite versée par la Régie. Le coût de cette allocation est à la charge de la Régie et doit être financé par celle-ci. Les principales dispositions applicables dans le cadre de cette allocation complémentaire de retraite sont les suivantes:

Date d'entrée en vigueur

L'allocation de retraite est payable seulement pour les participants actifs qui prennent leur retraite sans réduction le 1er janvier de l'année, et ce, à compter du 1er janvier 2010.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Service admissible :

-Service pour lequel aucune rente de type salaire final n'est reconnue moins une année.

Rente viagère additionnelle (1) (par année de service admissible):

-2 % du salaire final 3 ans - 1,7 % du salaire de l'année 2007

Rente de raccordement additionnelle (par année de service admissible):

-0,6 % du salaire final 3 ans

L'allocation inclut la valeur d'une rente réversible à 60% au conjoint (garantie 10 ans pour le participant qui n'a pas de conjoint au moment de la retraite et pour les participants originaires de La Prairie). La valeur de l'allocation de retraite est déterminée à l'aide des hypothèses actuarielles utilisées au moment de la retraite aux fins de la capitalisation du Régime.

Les rentes de l'allocation de retraite ne contiennent aucune indexation après la retraite.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 (1 045 168)	(1 042 073)
Charge de l'exercice	58 ((1 389))	(12 433)
Prestations ou primes versées par l'employeur	59 9 048	9 338
Passif à la fin de l'exercice	60 (<u>1 034 731</u>)	(<u>1 045 168</u>)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 (1 452 034)	(1 229 910)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 417 303	184 742
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 (<u>1 034 731</u>)	(<u>1 045 168</u>)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64 25 523	24 175
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65 (90 475)	(72 380)
	66 (64 952)	(48 205)
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ()	()
	68 (64 952)	(48 205)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69 13 705	15 015
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75 (51 247)	(33 190)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76 49 858	45 623
Charge de l'exercice	77 (1 389)	12 433
Informations complémentaires		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78 (247 710)	39 618
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79 3	3
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80 3,81 %	3,40 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82 2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85	
Autres hypothèses économiques		
-	86	
-	87	

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 1

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91	<u>2 328</u>	<u>2 308</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
 93 Non

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	<u>7</u>	<u>7</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cotisations des élus au RREM 95	<u>10 423</u>	<u>10 357</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	34 926	34 903
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>13 948</u>	<u>13 584</u>
98	<u>48 874</u>	<u>48 487</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2014

Administration municipale

Dettes à long terme	1	73 572 000
---------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	560 556
---------------------------------------	---	---------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	202 647
-------------------	---	---------

Débiteurs	8	399 128
-----------	---	---------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	1 293 115
---	---	-----------

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	877 574
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	71 360 092
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	3 278 147
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	74 638 239
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	656 681
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	18	195 299
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	75 490 219
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	75 490 219
---	----	------------

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2014	2014	2014	2013
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	23 686 700	23 905 119	23 905 119
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	23 686 700	23 905 119	23 905 119
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	2 201 400	2 206 854	2 206 854
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	2 061 000	2 041 545	2 041 545
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	55 000	70 538	70 538
Service de la dette	18	1 830 700	2 084 355	2 084 355
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			38 028
	21	6 148 100	6 403 292	6 403 292
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	6 148 100	6 403 292	6 403 292
	26	29 834 800	30 308 411	30 308 411
				28 215 707

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	51 700	54 512	51 004
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28		461	282
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	51 700	54 973	51 286
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	49 800	46 618	40 326
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	246 600	225 082	218 194
	35	296 400	271 700	258 520
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	348 100	326 673	309 806
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	348 100	326 673	309 806

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	3 000	3 000	3 000
Sécurité publique				
Police	53		5 633	5 604
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	87 529	87 529	129 610
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60	3 300	883 335	797 489
Transport adapté	61		91 232	90 876
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	34 740	34 740	9 140
Réseau de distribution de l'eau potable	68			
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70	73 822	73 822	19 598
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	50 000	47 084	37 241
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	9 800	17 182	
Autres	88	18 000	9 000	6 306
Réseau d'électricité	89			
	90	81 100	275 790	1 098 864

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	1 536	1 536	(1 298 252)
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		12 707	249 034
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	28 010		
Réseau de distribution de l'eau potable	107			
Traitement des eaux usées	108	147 048		
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	5 444	5 444	
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	175 058	6 980	19 687
				(1 049 218)

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137		4 376	1 410 815
	138		4 376	1 410 815
TOTAL DES TRANSFERTS	139	256 158	282 770	1 276 620
			1 276 620	1 460 461

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140	500 000	408 843	419 557
Évaluation	141			
Autres	142			
	143	500 000	408 843	419 557
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145	634 900	584 649	506 591
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	634 900	584 649	506 591
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149	3 700	3 755	3 720
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154	3 700	3 755	3 720
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	2 107 200	2 006 747	2 173 505
Réseau de distribution de l'eau potable	156	21 100	21 118	21 141
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	2 128 300	2 027 865	2 194 646
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	3 266 900	3 025 112	3 124 514

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2014	2014	2014	2013
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	118 300	174 233	229 345
Sécurité publique	183	31 000	28 617	125 352
Transport				
Réseau routier	184	20 000		3 929
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		1 326 929	1 242 434
Transport adapté	186		46 634	37 469
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	33 000	49 522	732 429
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	100 000		100 000
Loisirs et culture	193	1 121 300	1 202 498	2 735 041
Réseau d'électricité	194			
	195	1 423 600	1 454 870	5 205 999
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	4 690 500	4 479 982	8 330 513
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	82 000	71 583	104 164
Droits de mutation immobilière	198	1 994 100	1 763 372	2 590 463
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	2 076 100	1 834 955	2 694 627
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	585 000	609 093	1 179 722
INTÉRÊTS	203	245 000	291 648	349 962
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		14 338	(145)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			17 670
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			1 166 157
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210			
Autres	211	1 000	727	542 841
	212	1 000	15 065	1 726 523

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	424 400	505 555		505 555	505 555	418 300
Application de la loi	2	553 400	517 761		517 761	517 761	514 730
Gestion financière et administrative	3	1 262 100	1 116 944		1 116 944	1 116 944	1 102 570
Greffe	4	617 800	619 151		619 151	619 151	621 240
Évaluation	5	413 700	438 043		438 043	438 043	356 830
Gestion du personnel	6	414 900	423 084		423 084	423 084	397 330
Autres	7	2 459 765	2 033 862	199 878	2 233 740	2 233 740	2 043 944
	8	6 146 065	5 654 400	199 878	5 854 278	5 854 278	5 454 944
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	3 768 900	3 768 354		3 768 354	4 338 411	4 248 508
Sécurité incendie	10	1 756 700	1 756 484	155 904	1 912 388	1 912 388	1 951 937
Sécurité civile	11	4 700	8 795	10 758	19 553	19 553	3 290
Autres	12	308 003	260 392		260 392	260 392	160 712
	13	5 838 303	5 794 025	166 662	5 960 687	6 530 744	6 364 447
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 336 128	918 174	2 240 402	3 158 576	3 158 576	3 661 820
Enlèvement de la neige	15	552 548	685 533	84 239	769 772	769 772	752 540
Éclairage des rues	16	246 300	277 390	248 934	526 324	526 324	316 270
Circulation et stationnement	17	391 143	369 857	5 262	375 119	375 119	384 153
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 711 583	1 560 128	444	1 560 572	4 227 206	4 045 534
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	952 395	1 059 479		1 059 479	1 059 479	968 672
	22	5 190 097	4 870 561	2 579 281	7 449 842	10 116 476	10 128 989

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 313 144	2 338 963	909 136	3 248 099	3 248 099	3 464 323
Réseau de distribution de l'eau potable	24	440 086	451 594	401 904	853 498	853 498	767 293
Traitement des eaux usées	25	624 300	525 873		525 873	1 773 628	1 439 964
Réseaux d'égout	26	329 560	306 127	1 087 044	1 393 171	1 393 171	1 392 507
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	602 201	716 862		716 862	716 862	399 947
Élimination	28	903 302	509 505	40 982	550 487	550 487	627 516
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	343 650	93 374		93 374	93 374	199 737
Tri et conditionnement	30	114 550	29 185		29 185	29 185	70 040
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	20 200	10 617		10 617	10 617	13 050
Autres	34		1 618		1 618	1 618	
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38						
Autres	39	10 000					72 944
	40	5 700 993	4 983 718	2 439 066	7 422 784	8 670 539	8 447 321
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44						
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 143 300	875 081	52 873	927 954	927 954	934 036
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	168 000	129 195		129 195	129 195	156 071
Tourisme	49						
Autres	50						55 000
Autres	51	818 900	827 938		827 938	827 938	980 192
	52	2 130 200	1 832 214	52 873	1 885 087	1 885 087	2 125 299

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	467 048	599 384	175 760	775 144	775 144	601 309
Patinoires intérieures et extérieures	54	394 050	414 101	28 379	442 480	937 761	2 159 171
Piscines, plages et ports de plaisance	55	108 619	91 036	91 672	182 708	182 708	74 261
Parcs et terrains de jeux	56	2 419 399	2 863 935	834 195	3 698 130	3 698 130	3 198 362
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59						
	60	3 389 116	3 968 456	1 130 006	5 098 462	5 593 743	6 033 103
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	508 315	171 838	215 263	387 101	387 101	467 221
Bibliothèques	62	783 944	670 159	25 329	695 488	695 488	811 452
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	445 167	336 177	8 642	344 819	344 819	274 568
	66	1 737 426	1 178 174	249 234	1 427 408	1 427 408	1 553 241
	67	5 126 542	5 146 630	1 379 240	6 525 870	7 021 151	7 586 344
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	2 773 100	2 698 861		2 698 861	2 744 910	2 838 059
Autres frais	70					4 499	5 201
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71		(74 000)		(74 000)	5 976	162 910
Autres	72	20 000	59 780		59 780	72 229	50 229
	73	2 793 100	2 684 641		2 684 641	2 827 614	3 056 399
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	74	6 200 000	6 817 000	(6 817 000)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal
de la Ville de Candiac

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville de Candiac (ci-après la « Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

1

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby

DATE 2015-05-06

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>30 593 392</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	284 981
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
	10	<u>284 981</u>
Revenus de taxes	11	<u>30 308 411</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes		1	30 308 411
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	284 981
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u> </u>
Total partiel		4	<u>30 593 392</u>
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 475 434	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	70 538	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>	10 <u>4 545 972</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel		11	<u>26 047 420</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2014 ²	1	<u>2 958 114 000</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2014 ²	2	<u>3 000 032 300</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>2 979 073 150</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>26 047 420</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>2 979 073 150</u>
Taux global de taxation réel de 2014	6	[] [] [] , [8] [7] [4] [3] / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2014 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	898 200	9 433	70 215
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 500 000		
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	1 796 400	13 534	916 638
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 937 800	249 607	1 054 998
Ponts, tunnels et viaducs	7		8 636	30 694
Systèmes d'éclairage des rues	8		51	23 738
Aires de stationnement	9	200 000		
Parcs et terrains de jeux	10	1 071 000	187 416	1 481 932
Autres infrastructures	11	225 000	37 078	391 427
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	350 000	186 673	79 884
Édifices communautaires et récréatifs	14	475 000	240 236	179 777
Améliorations locatives	15			58 540
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			23 038
Autres	17	638 500	72 525	465 659
Ameublement et équipement de bureau	18	300 680	183 107	257 284
Machinerie, outillage et équipement divers	19	257 700	221 028	525 707
Terrains	20			33 691
Autres	21	624 000		
	22	15 274 280	1 409 324	5 593 222

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		3 007	70 215
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			444 211
Autres infrastructures	27		112 425	79 337
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		6 426	
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31		13 534	472 427
Autres infrastructures	32		370 363	2 903 452
Autres immobilisations	33		903 569	1 623 580
	34		1 409 324	5 593 222

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	77 152 119	11 884 980	13 674 723	75 362 376
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	40 975		1 171	39 804
Autres	6				
	7	77 193 094	11 884 980	13 675 894	75 402 180
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	326 910		124 263	202 647
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	19 584 337	3 399 672	4 306 981	18 677 028
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	55 350 320	8 485 308	9 005 366	54 830 262
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	75 261 567	11 884 980	13 436 610	73 709 937
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	478 952		79 824	399 128
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	478 952		79 824	399 128
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	478 952		79 824	399 128
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22	1 452 575		159 460	1 293 115
Autres	23				
	24				
	25	1 931 527		239 284	1 692 243
	26	77 193 094	11 884 980	13 675 894	75 402 180
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	77 193 094	11 884 980	13 675 894	75 402 180

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	853 100	831 425	831 425
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	853 100	831 425	831 425
				664 664

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	31,79	32,50	2 643 235	735 848	3 379 083
Professionnels	2					
Cols blancs	3	67,80	32,50	2 897 795	613 494	3 511 289
Cols bleus	4	47,62	39,00	2 978 318	845 839	3 824 157
Policiers	5					
Pompiers	6	9,33	40,00	929 044	157 212	1 086 256
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	156,54		9 448 392	2 352 393	11 800 785
Élus	9	7,00		178 645	68 904	247 549
	10	163,54		9 627 037	2 421 297	12 048 334

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	34 740			34 740
Réseau de distribution de l'eau potable	13				
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15	73 822			73 822
Autres	16	167 228	6 980		174 208
	17	275 790	6 980		282 770

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	517 761	27		53	517 761	79		105	517 761	131
Évaluation	2	438 043	28		54	438 043	80		106	438 043	132
Autres	3	4 698 596	29	199 878	55	4 898 474	81	554 312	107	4 344 162	133
	4	5 654 400	30	199 878	56	5 854 278	82	554 312	108	5 299 966	134
Sécurité publique											
Police	5	3 768 354	31		57	3 768 354	83		109	3 768 354	135
Sécurité incendie	6	1 756 484	32	155 904	58	1 912 388	84	613 266	110	1 299 122	136 17 412
Sécurité civile	7	8 795	33	10 758	59	19 553	85		111	19 553	137
Autres	8	260 392	34		60	260 392	86		112	260 392	138
	9	5 794 025	35	166 662	61	5 960 687	87	613 266	113	5 347 421	139 17 412
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	918 174	36	2 240 402	62	3 158 576	88	8 593	114	3 149 983	140 1 368 686
Enlèvement de la neige	11	685 533	37	84 239	63	769 772	89		115	769 772	141
Autres	12	647 247	38	254 196	64	901 443	90		116	901 443	142
Transport collectif	13	1 560 128	39	444	65	1 560 572	91		117	1 560 572	143
Autres	14	1 059 479	40		66	1 059 479	92		118	1 059 479	144
	15	4 870 561	41	2 579 281	67	7 449 842	93	8 593	119	7 441 249	145 1 368 686
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	2 338 963	42	909 136	68	3 248 099	94	2 031 330	120	1 216 769	146 5 544
Réseau de distribution de l'eau potable	17	451 594	43	401 904	69	853 498	95	21 118	121	832 380	147 179 556
Traitement des eaux usées	18	525 873	44		70	525 873	96		122	525 873	148
Réseaux d'égout	19	306 127	45	1 087 044	71	1 393 171	97		123	1 393 171	149 404 180
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	1 226 367	46	40 982	72	1 267 349	98		124	1 267 349	150
Matières recyclables	21	134 794	47		73	134 794	99		125	134 794	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23		49		75		101		127		153
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128		154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	4 983 718	52	2 439 066	78	7 422 784	104	2 052 448	130	5 370 336	156 589 280

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
			+	=	-		=					
Santé et bien-être												
Logement social	157		172	187	202		217				232	
Sécurité du revenu	158		173	188	203		218				233	
Autres	159		174	189	204		219				234	
	160		175	190	205		220				235	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	875 081	176	52 873	191	927 954	206	221	927 954	236	78 022	
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237	
Promotion et développement économique	163	129 195	178		193	129 195	208		223	129 195	238	
Autres	164	827 938	179		194	827 938	209	20 102	224	807 836	239	
	165	1 832 214	180	52 873	195	1 885 087	210	20 102	225	1 864 985	240	78 022
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	3 968 456	181	1 130 006	196	5 098 462	211	1 078 621	226	4 019 841	241	595 730
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	670 159	182	25 329	197	695 488	212	49 704	227	645 784	242	35 511
Autres	168	508 015	183	223 905	198	731 920	213	102 936	228	628 984	243	
	169	5 146 630	184	1 379 240	199	6 525 870	214	1 231 261	229	5 294 609	244	631 241
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245	
	171	28 281 548	186	6 817 000	201	35 098 548	216	4 479 982	231	30 618 566	246	2 684 641

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		2014	2013
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 409 324	4 652 416
Frais de financement	4		35 228
Autres	5		
	6	1 409 324	4 687 644

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		2014	2013
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	7 423 479	7 794 792
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	(4)	
Solde redressé au début de l'exercice	3	7 423 475	7 794 792
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 716 677	2 103 652
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(431 188)	(485 968)
Activités d'investissement	6	(742 539)	(586 534)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(783 596)	(1 018 640)
Réserves financières et fonds réservés	8		(500 003)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10	45 555	116 180
	11	804 909	(371 313)
Solde à la fin de l'exercice	12	8 228 384	7 423 479
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	1 462 317	443 677
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 462 317	443 677
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(647 317)	
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	783 596	1 018 640
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	136 279	1 018 640
Solde à la fin de l'exercice	22	1 598 596	1 462 317
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	1 827 996	1 430 559
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	1 827 996	1 430 559
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	549 634	681 667
Activités d'investissement	27	(632 235)	(793 212)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		500 003
Financement des investissements en cours	29	62 448	8 979
	30	(20 153)	397 437
Solde à la fin de l'exercice	31	1 807 843	1 827 996

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

		2014	2013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Solde au début de l'exercice	32	(482 751)	(173 906)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		(412 371)
Solde redressé au début de l'exercice	34	(482 751)	(586 277)
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes non capitalisés	38	()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39	()	()
Utilisation du fonds général	40	()	()
Utilisation du fonds de roulement	41	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	()	()
Autres	43	()	()
	44	()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	45	()	()
Autre financement	46	(47 322)	(67 099)
	47	(47 322)	(67 099)
Diminution de l'exercice			
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	21 495	30 040
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	129 393	140 585
	50	150 888	170 625
Solde à la fin de l'exercice	51	(379 185)	(482 751)
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	52	(2 263 126)	(4 598 047)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53		
Solde redressé au début de l'exercice	54	(2 263 126)	(4 598 047)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55	3 106 307	2 460 080
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56	(45 555)	(116 180)
Excédent de fonctionnement affecté	57		
Réserves financières et fonds réservés	58	(62 448)	(8 979)
	59	2 998 304	2 334 921
Solde à la fin de l'exercice	60	735 178	(2 263 126)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Solde au début de l'exercice	61	101 365 913	104 069 993
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62		
Solde redressé au début de l'exercice	63	101 365 913	104 069 993
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	64		
Excédent de fonctionnement affecté	65		
Variation résiduelle de l'exercice	66	(3 657 493)	(2 704 080)
Solde à la fin de l'exercice	67	97 708 420	101 365 913

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>3 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>3 000 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>3 000 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre	
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement				
Montant non réservé	1	2	3	4	5	6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	326 053 9	10	11	12	123 406 13	14	202 647
	15	326 053 16	17	18	19	123 406 20	21	202 647

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 6 □ 3 □ 7 □ 5 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 6 □ 3 □ 7 □ 5 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 0 □ 4 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 2 , □ 0 □ 4 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 2 □ 7 □ 5 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 6 □ 3 □ 7 □ 5 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		Par unité de logement	
Eau	1	[1 7 0] , [0 0] \$	
Égout	2	[] [] [] , [] [] \$	
Eau et égout	3	[] [] [] , [] [] \$	
Traitement des eaux usées	4	[] [] [] , [] [] \$	
Matières résiduelles	5	[2 6 0] , [0 0] \$	

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [] [] , [] [] [] [] %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Eau Commerce / industrie	,5500	7	mètre cube
Eau piscine	45,0000	4	
Eau multi familial	161,5000	4	
Front		3	1.78331 @ 72.74641
Superficie		2	0.00040 @ 2.01098

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	23 826 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input checked="" type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 100, boulevard Montcalm Nord
(no) (rue)
Candiac J5R 3L8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 444-6000
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 444-6009
(ind. rég.) (numéro)

Courriel info@ville.candiac.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Diane Dufresne, OMA

Téléphone (450) 444-6015
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 444-6009
(ind. rég.) (numéro)

Courriel ddufresne@ville.candiac.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 35, rue Dufferin, bureau 301
(no) (rue)
Granby J2G 4W5
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 375-4400
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 375-0128
(ind. rég.) (numéro)

Courriel trottier.jean-yves@rcgt.com

Responsable du dossier Jean-Yves Trottier, CPA, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)
 _____ _____
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1
.....

Facteur comparatif

2
.....

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Diane Dufresne , atteste que le rapport financier consolidé de Candiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-05-19 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Candiac consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Candiac détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de (110 744) \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de ,8743 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-05-06 08:13:32

Date de transmission au Ministère : 2015/05/21

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2014

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier consolidé.

Nom : Candiac

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement	1	38 287 664		37 861 600	38 141 617	10 562 034	42 765 810
Investissement	2	(94 067)		175 058	6 980	22 355	29 335
	3	38 193 597		38 036 658	38 148 597	10 584 389	42 795 145
Charges	4	37 826 832		39 125 300	37 783 189	11 060 541	42 905 889
Excédent (déficit) de l'exercice	5	366 765		(1 088 642)	365 408	(476 152)	(110 744)
Moins : revenus d'investissement	6	(94 067)	(175 058)	(6 980)	(22 355)	(29 335)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	460 832		(1 263 700)	358 428	(498 507)	(140 079)
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations	8	6 506 497		6 200 000	6 817 000	562 419	7 379 419
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	67 099			47 322	274 809	322 131
Remboursement de la dette à long terme	10	(4 637 176)	(4 759 600)	(4 998 176)	(146 723)	(5 144 899)
Affectations							
Activités d'investissement	11	(67 902)	(200 000)	(22 199)	(72 710)	(94 909)
Excédent (déficit) accumulé	12	(225 738)		23 300	507 376	669 152	1 176 528
Autres éléments de conciliation	13	40			6 926	16	6 942
	14	1 642 820		1 263 700	2 358 249	1 286 963	3 645 212
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 103 652			2 716 677	788 456	3 505 133

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2013	2014	2013
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Débiteurs	1	5 949 765	5 415 112	7 604 581
Autres	2	8 697 139	11 299 740	14 795 579
	3	14 646 904	16 714 852	22 400 160
Passifs				
Dette à long terme	4	74 879 526	73 018 132	74 836 466
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	314 000	239 000	201 525
Autres	6	6 560 164	4 813 416	7 663 400
	7	81 753 690	78 070 548	82 701 391
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(67 106 786)	(61 355 696)	(60 301 231)
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	175 723 404	170 308 802	179 084 823
Autres	10	717 210	746 130	850 183
	11	176 440 614	171 054 932	179 935 006
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	7 423 479	8 228 384	8 228 384
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	3 290 313	3 406 439	8 799 672
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	14 (482 751) (379 185) (2 418 636) (
Financement des investissements en cours	15	(2 263 126)	735 178	(712 359)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	16	101 365 913	97 708 420	105 736 714
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	17			
	18	109 333 828	109 699 236	119 633 775

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Transport en commun	19		143 677
- Aménagement milieux humides	20	300 000	300 000
- Environnement	21	515 000	515 000
- Opérations	22	342 496	141 840
- Exercice suivant	23	441 100	361 800
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
	28	1 598 596	1 462 317
Excédent de fonctionnement affecté- Organismes contrôlés			
	29	4 581 840	4 660 866
	30	6 180 436	6 123 183
Réserves financières			
Fonds réservés	31	554 090	459 137
	32	2 065 146	2 057 074
	33	8 799 672	8 639 394

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalisations 2013	Budget 2014	Réalisations 2014	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	28 177 679	29 834 800	30 308 411	30 308 411
Compensations tenant lieu de taxes	2	309 806	348 100	326 673	326 673
Quotes-parts	3				
Transferts	4	1 614 859	81 100	275 790	1 256 933
Services rendus	5	4 603 011	4 690 500	4 479 982	7 032 082
Autres	6	3 582 309	2 907 100	2 750 761	3 841 711
	7	38 287 664	37 861 600	38 141 617	42 765 810
Investissement					
Taxes	8	38 028			
Quotes-parts	9				9 648
Transferts	10	(1 298 252)	175 058	6 980	19 687
Autres	11	1 166 157			
	12	(94 067)	175 058	6 980	29 335
	13	38 193 597	38 036 658	38 148 597	42 795 145

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale						
Évaluation	1	413 700	438 043		438 043	356 830
Autres	2	5 732 365	5 216 357	199 878	5 416 235	5 098 114
Sécurité publique						
Police	3	3 768 900	3 768 354		4 338 411	4 248 508
Sécurité incendie	4	1 756 700	1 756 484	155 904	1 912 388	1 951 937
Autres	5	312 703	269 187	10 758	279 945	164 002
Transport						
Réseau routier	6	2 526 119	2 250 954	2 578 837	4 829 791	5 114 783
Transport collectif	7	1 711 583	1 560 128	444	1 560 572	4 045 534
Autres	8	952 395	1 059 479		1 059 479	968 672
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	3 707 090	3 622 557	2 398 084	7 268 396	7 064 087
Matières résiduelles	10	1 983 903	1 361 161	40 982	1 402 143	1 310 290
Autres	11	10 000				72 944
Santé et bien-être	12					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	1 143 300	875 081	52 873	927 954	934 036
Promotion et développement économique	14	168 000	129 195		129 195	211 071
Autres	15	818 900	827 938		827 938	980 192
Loisirs et culture	16	5 126 542	5 146 630	1 379 240	6 525 870	7 586 344
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	2 793 100	2 684 641		2 684 641	3 056 399
Amortissement des immobilisations	19	6 200 000	6 817 000	(6 817 000)		
	20	39 125 300	37 783 189		37 783 189	43 163 743
					42 905 889	

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3